















# RÈGLEMENT

## ARTICLE 1

Ce concours se déroule du 26 septembre 2016 au 10 janvier 2017.

Il est ouvert aux adultes, aux lycéens et aux collégiens du territoire français. Une seule participation par personne est acceptée.

Le thème est : Osez la couleur

### ARTICLE 2

Le participant écrira un texte qui répondra obligatoirement aux contraintes suivantes :

- 1) Donner un titre
- 2) Choisir au moins 2 phrases parmi les 4 proposées et les introduire librement dans le texte :
- « La couleur était vraiment ratée »
- $\ll$  I1 est temps de reprendre des couleurs  $\gg$
- « Des goûts et des couleurs... »
- « Allez, vas-y, annonce la couleur ! »
- 3) Insérer obligatoirement les mots suivants : sonnerie, fin août, escalier, enveloppe, lumière.

4) Présentation sur deux pages maximum format A4 recto, dactylographiées, non agrafées, police : Times Roman 12 pts.

#### ARTICLE 3

Le texte anonyme et le bulletin d'inscription ci-dessous sont à rendre, sous enveloppe,entre le 26 septembre 2016 et le 10 janvier 2017.

- Pour les adultes et pour les jeunes extérieurs non scolarisés à Senlis : à la Bibliothèque Municipale 1, rue Bellon 60300 Senlis.
- Pour les jeunes scolarisés à Senlis : au CDI de leur établissement.

#### ARTICLE 4

Les résultats seront proclamés le 17 mars 2017 à 19h, salle de l'Obélisque, route de Creil.

Les gagnants autorisent la lecture et la publication de leur texte . Le fait de participer au concours implique l'acceptation du présent règlement.

# BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS D'ÉCRITURE 2016-2017 DE LA VILLE DE SENLIS

		-
I		
S	Eggla content	

Titre du texte propose	é		
	Prénom		
Adresse			
Téléphone / / / Email@			
CATÉGORIE (Cochez)			
Collégiens 6°-5°	Etablissement:		
☐ Collégiens 4°-3	Etablissement :		
Lycéens	Etablissement :		
Adultes			